

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du 29 octobre 2020

Date de convocation : 26 octobre 2020

Sont présents :

Ludivine CHATENET, Anthony CHEZEAUD, Ambre LAZARO, Éric ROSSI, Jacques SABARLY, Sylvain TIXIER, Bruno LABROUSSE

Excusés : Philippe PEYNAUD, Florence JANNOT

Secrétaire de séance : M. Éric ROSSI

Ouverture de la séance à 20h08,

I. Approbation Procès-verbal de la réunion du 29/07/2020.

Monsieur Anthony CHEZEAUD, a exposé à l'ensemble des membres du Conseil présents, le procès-verbal de la dernière réunion en date du 29 juillet 2020.

II. Décision Modificative des opérations d'ordre – B.P.2020

Madame CHATENET, a présenté au membre du Conseil Municipal le courrier de la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité du 29 septembre 2020 suite au contrôle budgétaire 2020.

Les conseillés ont été avertis que les différences budgétaires indiquées sur les comptes administratifs provenaient d'un problème informatique. Les annexes demandées ont été fournies le 17/10/2020 aux services de la Préfecture ; mais il a été précisé que c'était la première fois qu'elles étaient demandées.

Afin d'équilibrer les opérations d'ordre, il a été proposé de réduire les comptes 1641/16 – remboursement emprunt et le compte 28132/40 – opération d'ordre entre section, de 500€

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

❖ **APPROUVE** la décision modificative n°1

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	32 441,00 €	-500,00 €	0,00 €	31 941,00 €
16 Remboursement d'emprunts	32 441,00 €	-500,00 €	0,00 €	31 941,00 €
1641/16	32 441,00 €	-500,00 €	0,00 €	31 941,00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	12 000,00 €	-500,00 €	0,00 €	11 500,00 €
040 Opérations d'ordre entre section	12 000,00 €	-500,00 €	0,00 €	11 500,00 €
28132/040	4 741,83 €	-500,00 €	0,00 €	4 241,83 €

III. Création de poste – agent recenseur

Madame Ludivine CHATENET a rappelé que les agents recenseurs seront recrutés et rémunérés par la commune. Les équipements de protection individuelle des agents recenseurs (masques, gel hydroalcoolique) seront à fournir par nos soins.

Avant la fin du premier semestre 2021 une dotation forfaitaire de recensement, représentant la participation financière de l'État aux travaux engagés par la commune pour préparer et réaliser l'enquête de recensement nous sera reversée. Son montant pour notre commune s'élèvera à 816 €.

Madame CHATENET rappelle que lors du dernier recensement, la rémunération de l'agent recenseur avait été calculé en fonction de l'indemnité perçue (905€). Or aujourd'hui si la commune veut que la mission soit correctement effectuée, et tenir compte des deux demi-journées de formation ainsi que des frais de transport, l'indemnisation de L'INSEE est insuffisante.

Monsieur Éric ROSSI précise qu'il est important de rémunérer les agents pour le travail réalisé et il faut être attentif à ne pas rémunérer en dessous du SMIC pour le temps passé.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ❖ **APPROUVE** La création d'emploi de non titulaire en application de l'article 3/1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- ❖ **AUTORISE** le Maire par intérim, à déterminer les montants de sa rémunération et à signer les documents relatifs à son embauche.

IV. Présentation des comptes-rendus des commissions communales

1) Travaux

Monsieur Sylvain Tixier a présenté au membre du Conseil le compte rendu de la commission du 12 octobre 2020. Sur les travaux à prévoir, il a été ajouté de refaire le mur du cimetière, le rafraichissement du logement 59 rue de la Gare que le locataire a quitté le 22 octobre 2020, l'achat d'un véhicule de service (occasion)

Monsieur Anthony CHEZEAU a indiqué qu'avec un bon entretien, le tracteur communal devrait tenir 2 ou 3 ans de plus.

2) Commerces et vie associative

Madame Ambre LAZARO a présenté au membre du Conseil le compte rendu de la commission du 9 octobre 2020.

3) Ressources Humaines

Monsieur Éric ROSSI a présenté au membre du Conseil les comptes rendus des commissions du 20 août 2020 et du 8 octobre 2020. Il a été précisé qu'un remplaçant pour le cantonnier a été recruté. Il commencera le 2/11/2020 pour une période d'un mois pour commencer.

4) Communication

Madame CHATENET a présenté au membre du Conseil le compte rendu de la commission du 30 juillet 2020, et elle a indiqué que la création du site internet devrait être prête pour la fin de l'année 2020.

Concernant le bulletin municipal, les membres du Conseil ont pensé, qu'il serait mieux de le préparer pour le printemps prochain.

V. Élections Partielles de décembre

Madame Ludivine CHATENET informe le conseil municipal, que suite à la démission de Monsieur Alain MOREAU des ses fonctions de Maire et de conseiller, des élections municipales partielles auront lieu le 6 décembre 2020 (et le 13 décembre si un second tour est nécessaire), comme le précise l'arrêté préfectoral n°23 2020 20 10 001 du 20 octobre 2020.

VI. Questions diverses

Madame CHATENET, informe qu'un listing de tous les administrés de plus de 65 ans a été créé, et que les personnes les plus vulnérables seront contactées afin de s'assurer que toutes les dispositions nécessaires sont prises en cette période de crise sanitaire.

Madame CHATENET, annonce que la Mairie a reçu un mail de l'académie de limoges, pour l'organisation de la matinée du 2 novembre, afin de permettre un hommage à Samuel PATY assassiné le 16 octobre. Il a été décidé que de 9h à 10h les élèves de cycle 2 seront gardés par le secrétaire de Mairie.

Fin de la séance à 22h32

